



No de résolution
ou annotation

MUNICIPALITÉ DE SAINT-GEORGES-DE-WINDSOR



2017-03-06

PROCÈS-VERBAL de la session ordinaire du conseil municipal de Saint-Georges-de-Windsor tenue, le lundi 6 mars 2017 à 20h00 au Centre municipal situé au 527, Principale à laquelle assistaient : les conseillers et conseillers suivants:

Patrice Pinard, Armande P. Richard, Gilles Sirois, Yvon Richer, Mélanie Gallant et Marc Ladouceur tous formant quorum sous la présidence du maire René Perreault. **Absence au début de la séance*

Est également présente, Armande Perreault, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire René Perreault constate le quorum à 20h00 et débute la session par la pensée du jour.

PENSÉE DU JOUR

Avant de salir une personne, assure-toi d'être propre.

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2017-30

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

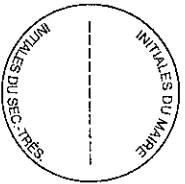
Il est proposé par Gilles Sirois et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) appuyé par Yvon Richer d'approuver et d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

2.1-

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la session
 - 1.1- Pensée du jour
- 2- Ordre du jour
 - 2.1- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Procès verbal
 - 3.1- Adoption du procès verbal de la dernière séance
- 4- Demandes de l'assistance et période de questions
 - 4.1- Michel Bellemare
- 5- Correspondance
 - 5.1- Invitations et autres
- 6- Rapports divers
 - 6.1- Rapport inspecteur en bâtiment et environnement
- 7- Finances
 - 7.1- Comptes du mois
- 8- Voirie
 - 8.1- Soumission poussière de pierre
 - 8.2- Fauchage bord de route
 - 8.3- Poussière de chaux
- 9- Résolutions diverses
 - 9.1- Recyc-Québec/RISH
 - 9.2- Achat débit mètre et enregistreur de donnes/réseau d'égout
 - 9.3- Adoption du plan d'action SSI pour l'an 5
 - 9.4- Programme mobilisation immigration (MIDI)
- 10- Loisirs
 - 10.1- Jeux du Québec Estrie
- 11- Dossiers en cours
 - 11.1- Adoption règlement 188-2016



No de résolution
ou annotation

- 12- **Affaires nouvelles**
13.1- Politique des aînés (MADA)
13.2- Avis de motion règlement 190-2017
13.3- Vente pour taxe (2)

- 13- **Varia**
14- **Rapport des comités et du maire**

- 15.1- Rapport des comités
15.2- Reconnaissance

- 15- **Levée de la séance**

3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE

Les membres du conseil de Saint-Georges-de-Windsor, ayant pris connaissance des procès verbaux des deux dernières séances tous d'un commun accord, exemptent la directrice générale et secrétaire-trésorière de cette lecture.

2017-31 **PROCÈS-VERBAL**

3.1-

Il est proposé par Marc Ladouceur appuyé par Armande P. Richard et résolu à l'unanimité des conseillers (êtes)
Que le procès-verbal de la séance du 6 février 2017 du conseil de Saint-Georges-de-Windsor soit adopté.

Adoptée

4- DEMANDES DE L'ASSISTANCE

M. Michel Bellemare demande au conseil si le montant payable au site d'enfouissement baisse est-ce que les taxes de vidange vont aussi baisser. On lui répond oui, mais pas pour l'année 2017.

Il demande que les questions de l'assistance soient publiées dans le journal Le Reflet.

Il veut savoir si la vidange du compost se fait bien aux unités sanitaires de la halte des Horizons. Nous le saurons quand nous ferons une vidange du compost.

Marie-Eve Caron demande si le directeur de l'école primaire est entré en contact avec la municipalité. Non, il n'est pas encore entré en contact avec la municipalité.

M. Richard Poulin demande d'épandre du gravier dans les chemins en hiver et de passer la niveleuse. De la poussière de chaux est proposée par le conseiller Yvon Richer pour faire un test.

M. Gaétan Brouillard demande pourquoi le montant de 175 000 n'apparaît plus dans le rapport financier de 2015.

Il désire avoir la description de tâche de l'inspecteur des travaux publics et veut savoir si du fait que l'inspecteur voyage avec le camion soir et matin cela ne ferait pas partie des avantages sociaux.

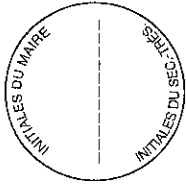
Il veut connaître les salaires du comité de développement et du comité d'embellissement.

Ces questions devraient être discutées au bureau municipal sur rendez-vous.

5- CORRESPONDANCE

CDC : Invitation à une rencontre le mardi 28 mars prochain, au Moulin 7, à compter de 13h00. Nous échangerons sur la capacité de notre milieu à profiter pleinement des efforts qui ont permis le développement déjà amorcé. Nous pourrions assister à la création de 1000 emplois dans la MRC des Sources. Sommes-nous prêts ?

SUZANNE THIBAUT : lettre concernant le vol d'artisanat à la halte des Horizons.



No de résolution
ou annotation

5.4-

2017-32

CORRESPONDANCE

Il est proposé par Armande P. Richard appuyé par Mélanie Galant et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) Que la correspondance soit classée.

Adoptée

6.1-

RAPPORT DE L'OFFICIER EN BÂTIMENT: février 2017

7- FINANCES

2017-33

COMPTES DU MOIS

Je soussignée, Armande Perreault, directrice-générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Georges-de-Windsor, certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses ci-dessous projetées.

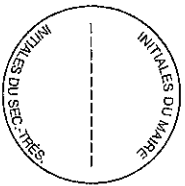
Il est proposé par Marc Ladouceur appuyé par Mélanie Galant et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) QUE le conseil de Saint-Georges-de-Windsor approuve la liste des comptes à payer ci-après totalisant la somme de **105 981.66 \$** (*plus : Aquatech, Axion, Hydro-Québec, les salaires et les DAS*) et autorise le paiement de ces comptes.
Adoptée

N° déboursé	Nom	Description	Montant
201700074	Armande Perreault	petite caisse	450,35 \$
201700075	Receveur Général du Canada	pénalité	86,00 \$
201700076	Aréna Connie Dion	partenariat 2017	2 430,00 \$
201700077	Câble Axion Digital inc	téléphone chalet	311,16 \$
201700078	Hydro-Québec	électricité centre	4 319,60 \$
201700079	La Coop Pré-vert /BMR	essence camion	196,58 \$
201700080	Groupe CCI	permis laser/Luc	69,61 \$
201700081	Jean-Marc Laroche	contrat 2017	517,39 \$
201700082	Paroisse Cœur immaculé	location de salle	200,00 \$
201700083	Groupe Environex	analyse eau usée	142,56 \$
201700084	MRC des Sources	quote part MRC vers 1/2017	28 777,00 \$
201700085	Mégaburo	entretien photocopieur	243,16 \$
201700086	Ministre du Revenu du Québec	DAS février 2017	3 211,90 \$
201700087	Municipalité de St-Claude	entente incendie (vers. I)	20 237,62 \$
201700088	Paradis & Frères A.F.M. Inc.	réparation Centre municipal	440,40 \$
201700089	Receveur Général du Canada	DAS/février2017	1 021,70 \$
201700090	Régie des Hameaux	matières résiduelles	4 416,67 \$
201700091	Serge Perreault	marché/bois kiosque	715,71 \$
201700092	SAAQ	immatriculations	754,70 \$
201700093	Ville d'Asbestos	service eau usée	9 795,87 \$
201700094	Ville de Danville	déneigement route Paradis	412,54 \$
201700095	Infotech	taxation 2017	127,91 \$
201700096	Saphir Technologie	ordinateur , disque dur, réseau	3 057,18 \$

SAINT-GEORGES-DE-WINDSOR

19

MARS 2017



No de résolution
ou annotation

201700097	Ferme Magami sene	déneigement stationnement	2 491,15 \$
201700098	Plomberie BRP inc.	réparation chalet des loisirs	67,27 \$
201700099	Valoris inc	site et redevance	1 163,86 \$
201700100	ACE Gabriel Couture et Fils	unités sanitaires/resto	5 012,91 \$
201700101	Garage Ubald Fréchette	essence camion	142,00 \$
201700102	Location Windsor Inc	location outil/loisirs	480,31 \$
201700103	9146-8801 Québec inc	déneigement des routes	13 943,71 \$
201700104	Veolia	capteur OX /égout	251,25 \$
201700105	Hydro-Québec	éclairage public	396,22
201700106	Groupe Environnex	analyse eau usée	127,62
201700107	Aquatech	service de prélèvement	249,11
201700108	Valoris	site et redevance	1 082,82
201700109	CNEBST	ajustement	88,11
201700110	MRC des Sources	modernisation évaluation	5 629,43
201700111	Philippe Thibault et fils	inondation	517,39

8- VOIRIE

8.1-

2017-34 SOUSSIONS POUSSIÈRE DE PIERRE

Il est proposé par Patrice Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) appuyé par Yvon Richer QUE le conseil de Saint-Georges-de-Windsor autorise la directrice générale à demander des soumissions pour l'achat de poussière de pierre et poussière de chaux

Adoptée

2017-35 FAUCHAGE DE BORD DE ROUTE

Il est proposé par Gilles Sirois et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) appuyé par Armande P. Richard QUE le conseil de Saint-Georges-de-Windsor mandate Les débroussaillieurs GSL pour réaliser le fauchage de bord de route dans la municipalité au coût de 27.50 \$ le kilomètre double.

Adoptée

9- RÉSOLUTIONS DIVERSES

2017-36 RECYC-QUÉBEC- RISH

Il est proposé par Patrice Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) appuyé par Armande P. Richard QUE le conseil de Saint-Georges-de-Windsor demande à Recyc-Québec que la compensation à verser, dans le cadre du régime de compensation pour les services municipaux en vue d'assurer la récupération des matières recyclables, pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2025 soit versée directement à la Régie intermunicipale sanitaire des Harneaux.

Cette période était sous la juridiction de la Régie, dont nous sommes membres. Cette dernière est fondée de pouvoir dans ce dossier pour la période mentionnée ci-dessus. Nous lui déléguons notre compétence.

Adoptée

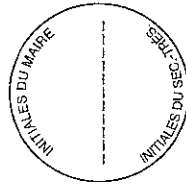
2017-37 RAPPORT DE L'AN 5 DU SCHEMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE

Il est proposé par Mélanie Galant

SAINT-GEORGES-DE-WINDSOR

20

MARS 2017



No de résolution
ou annotation

appuyé par Yvon Richer et résolu à l'unanimité des conseillers (ères)
QUE le conseil de Saint-Georges-de-Windsor adopte le rapport de l'an 5 du
schéma de couverture de risque de protection incendie de la MRC des Sources.

Adoptée

2017-38

**PROGRAMME MOBILISATION-DIVERSITÉ DU MINISTÈRE DE
L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION (MIDI)**

Il est proposé par Marc Ladouceur
appuyé par Mélanie Galant et résolu à l'unanimité des conseillers (ères)
QUE le conseil de Saint-Georges-de-Windsor appuie les MRC de Coaticook,
de Memphrémagog, des Sources et du Val-St-François dans le dépôt de leur projet
dans le cadre du Programme Mobilisation-Diversité

Adoptée

10- LOISIRS

2017-39

JEUX DU QUÉBEC ESTRIE

Il est proposé par Yvon Richer
appuyé par Mélanie Galant et résolu à l'unanimité des conseillers (ères)
QUE le conseil de Saint-Georges-de-Windsor participe financièrement aux jeux
du Québec Estrie pour un montant de 100 \$ pour soutenir deux athlètes de chez-
nous.

Adoptée

11- DOSSIERS EN COUR

Tous les membres du conseil ayant reçu une copie du présent règlement, il y a
donc dispense de lecture.

11.1-

2017-40

ADOPTION RÈGLEMENT 188-2016

**ADOPTION RÈGLEMENT NO 188-2016 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE
ZONAGE NO 107-2000 CONCERNANT LES MARGES DE RECULES DANS
LES ZONES Vi23, Vi 24, Vi25 et Vi 41.**

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Georges-de-Windsor est régie par le
Code municipal du Québec (L.R.Q., c.-27.1) et la Loi sur l'aménagement et
l'urbanisme (L.R.Q., c.A-19.1) ;

ATTENDU que la Municipalité désire modifier la distance des marges de recul
pour les bâtiments principaux et complémentaires dans les zones Vi 23, Vi 24, Vi
25 et Vi 41;

ATTENDU qu'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme la
Municipalité peut modifier son règlement de zonage ;

ATTENDU que le conseil municipal a préalablement soumis un projet de
règlement à la consultation de la population conformément à la Loi sur
l'aménagement et l'urbanisme.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Armande P. Richard
appuyé par Patrice Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers (ères)
QU'un règlement soit adopté, décrétant et statuant ainsi ce qui suit, à savoir :

ARTICLE 1 : Préambule

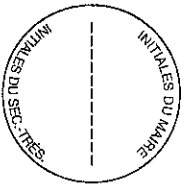
Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2 : Titre

SAINTE-GEORGES-DE-WINDSOR

21

MARS 2017



No de résolution
ou annulation

Le présent règlement porte le titre de « Règlement modifiant le règlement de zonage 107-2000 concernant les marges de recul, les sommes des marges de recul latérales et la marge de recul arrière pour les bâtiments principaux et complémentaires dans les zones Vi 23, Vi 24, Vi 25 et Vi 41.

ARTICLE 3 : Grille des spécifications « Bâtiment principal : Implantation ; marge de recul latérale minimale »

Modifier les grilles des spécifications pour les zones Vi 23, Vi 24, Vi 25 et Vi 41 dans la colonne « IMPLANTATION » de la section « BÂTIMENT PRINCIPAL » en y remplaçant le 6 mètres inscrit comme « Marge de recul latérale minimale (m) » par une nouvelle marge de recul de 4 mètres et remplacer la somme des marges latérales actuellement inscrite à 12 mètres par une nouvelle somme des marges latérales de 8 mètres.

ARTICLE 4 : Grille des spécifications « Bâtiment complémentaire : Implantation ; marges de recul latérales minimales »

Modifier les grilles des spécifications pour les zones Vi 23, Vi 24, Vi 25 et Vi 41 dans la colonne « IMPLANTATION » de la section « BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE » en y remplaçant le 6 mètres inscrit comme « Marge de recul latérale minimale (m) » par une nouvelle marge de recul de 3 mètres et remplacer la somme des marges latérales actuellement inscrite à 12 mètres par une nouvelle somme des marges latérales de 6 mètres.

ARTICLE 5 : Grille des spécifications « Bâtiment complémentaire : Implantation ; marge de recul arrière minimale »

Modifier les grilles des spécifications pour les zones Vi 23, Vi 24, Vi 25 et Vi 41 dans la colonne « IMPLANTATION » de la section « BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE » en y remplaçant le 6 mètres inscrit comme « Marge de recul arrière minimale (m) » par une nouvelle marge de recul de 3 mètres.

ARTICLE 6 : Entrée en vigueur

Le présent règlement entrera en vigueur selon les dispositions de la Loi.

Adoptée

12- AFFAIRES NOUVELLES

2017-41

POLITIQUE DES AÎNÉS (MADA)

Il est proposé par Gilles Sirois

et résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

QUE le conseil de Saint-Georges-de-Windsor autorise la rédaction d'un sondage pour tous les aînés de la municipalité de 60 ans et plus. Le sondage sera envoyé à chacun et une compilation des données sera réalisée.

Adoptée

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Marc Ladouceur
règlement 190-2017 sur le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploitation d'hydrocarbures dans les territoires de la municipalité

2017-42

VENTE POUR TAXES

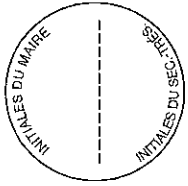
Il est proposé par Gilles Sirois

et résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

QUE le conseil de Saint-Georges-de-Windsor autorise la vente pour taxe des immeubles suivants : le 250, route 249, matricule 9764 72 2035 et le 124 rang 3, matricule 9464 49 6875.

QUE le conseil mandate le maire René Perreault pour enchérir au nom de la municipalité lors de cette vente pour taxes.

Adoptée



No de résolution
ou annotation

14.2-

15.1-

13- VARIA

14- RAPPORT DES COMITÉS

Le maire fait un tour de table pour le rapport des comités. Chaque élu fait un résumé des rencontres de leurs comités.

RECONNAISSANCE : Fête de sœur Candide Boivin
Bénévoles de la friperie

15- LEVÉE DE LA SÉANCE

2017-43
LEVÉE DE LA SÉANCE

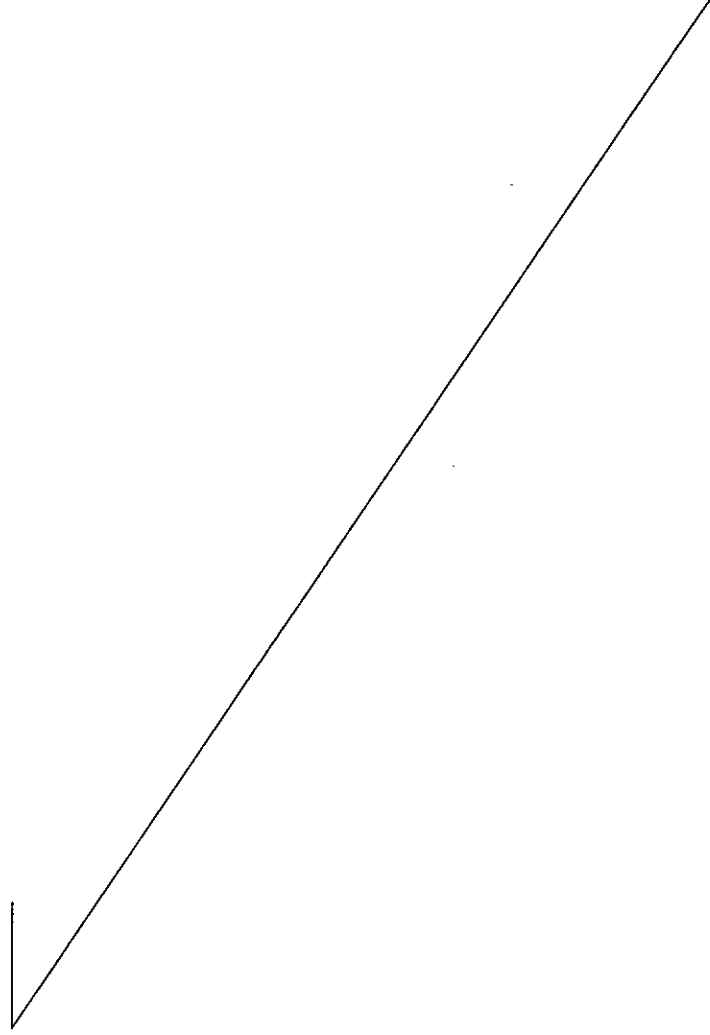
Il est proposé par Mélanie Galant que la séance soit levée à 20h55

Je, René Perreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

René Perreault
Maire

Armande Perreault
Directrice générale et secrétaire-trésorière.

ASSISTANCE A LA PRÉSENTE SÉANCE: Martin Lépine, Gaétan Brouillard,
Michel Bellemare, Lise Bisson, Marie-Eve Caron, Richard Poulin, Stéphane
Labrie, Éric Brouillard et Simon Drouin, inspecteur des travaux publics.



No de résolution
ou annotation

